

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE.

Communiqué de presse Palmarès de la 3^{ème} édition du Prix 2015 « Demain l'Economie »

La 3^{ème} cérémonie de remise du prix « Demain l'économie » s'est déroulée le 24 septembre 2015 au centre de conférences Pierre Mendès-France des ministères économiques et financiers. Parrainée par Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, cette cérémonie, animée par Eve Chegaray, journaliste économique sur BFM, a permis de récompenser des entreprises ayant su développer des projets exemplaires avec l'aide des pouvoirs publics.

Le Grand Prix a été remis par Hélène Croquevieille, directrice générale des douanes et droits indirects, au transporteur **Contargo North France**, qui exploite sur le canal de l'Escaut le premier terminal intermodal français agréé « Extended gateway ». Cet agrément, obtenu grâce au soutien des services de la direction régionale des douanes de Lille, permet aux marchandises déchargées à Anvers d'être réexpédiées directement sur barge vers le terminal à Valenciennes pour y être dédouanées. Ce projet, qui permet aux importateurs de réduire de façon substantielle la durée et le coût du passage portuaire, s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement régional et durable, par la promotion du transport fluvial.

Par ailleurs, trois autre prix ont été attribués au cours de cette soirée :

- Le Prix « Territoires » a été décerné à la société Solairedirect. Depuis 2006, cet opérateur propose un nouveau modèle économique de fourniture d'énergie solaire. La société a créé une société d'économie mixte intitulée ESTER (Electricité solaire des territoires) avec la région Poitou Charentes, qui soutient depuis 2008 la filière photovoltaïque, pour investir dans les parcs solaires construits sur le territoire régional. La société a également conclu un contrat de vente de gré à gré à long terme d'électricité solaire avec un distributeur local, permettant ainsi l'approvisionnement local en une électricité compétitive et durable, et le soutien au développement d'une filière industrielle régionale. Ce modèle original, qui repose sur une collaboration public/privé inédite, a été cité dans le cadre de la présentation du projet de loi sur la transition énergétique comme une bonne pratique à dupliquer;
- Le Prix « International » a été remis à l'entreprise **Ets Gabriel Boudier**. Cette maison prestigieuse de spiritueux établie en Bourgogne, qui réalise un volume important de son chiffre d'affaire à l'export, a mis en place avec les services de la direction régionale des douanes de Dijon un ensemble de procédures innovantes. Elle est le premier liquoriste français à avoir obtenu le statut d'opérateur économique agréé complet, qui atteste de la qualité à l'échelle de l'Union européenne de ses processus douaniers. Ce statut est recherché par la plupart des entreprises ayant une activité à l'international pour justifier de leur qualité de partenaire fiable du commerce extérieur.
- Le Prix « Numérique » a récompensé la société SEPROLEC, basée dans le Calvados. Cette société fabrique des cartes et des composants électroniques, utilisés notamment dans les secteurs des transports (éléments électroniques embarqués dans les véhicules AUTOLIB), de l'image ou du son à très haute définition. Depuis le début de sa mise en place, SEPROLEC a bénéficié du dispositif fiscal du CICE et d'un prêt participatif d'OSEO. Son rapprochement avec les services fiscaux de la DRFIP Basse Normandie et Calvados pour la réalisation d'investissements plus importants lui a permis d'obtenir une prime à l'aménagement du territoire en

A propos du prix Demain l'Economie :

La cérémonie de remise du prix Demain l'économie est organisée chaque année par l'association des anciens auditeurs du CHEDE (AAACHEDE), en partenariat avec l'Institut de gestion publique et du développement économique (IGPDE).

A propos de l'association des anciens auditeurs du CHEDE (AAACHEDE)

L'AAACHEDE rassemble les anciens auditeurs du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE). Elle représente aujourd'hui un réseau de près de 800 membres : dirigeants d'entreprises, hauts-fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, représentants des organisations syndicales patronales et salariées, élus nationaux et locaux, représentants des professions libérales, dirigeants d'ONG, d'associations... L'association est présidée par Alexandre Zapolsky, pdg de LINAGORA et auditeur de la 8e session du CHEDE.

A propos du CHEDE:

Depuis 2003, le Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE) s'adresse aux décideurs intéressés par les grands enjeux économiques. Organisé par l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), service à compétence nationale chargé de la formation continue des agents des ministères économiques et financiers, le CHEDE est un forum d'échanges entre partenaires et usagers des administrations économiques et financières, d'une part, concepteurs ou gestionnaires des politiques publiques, d'autre part. Ses thèmes d'étude portent sur les champs de compétence des ministères économiques et financiers. Le cycle est placé sous le patronage des ministres économiques et financiers.

Contacts:

Fabrice Demaison - IGPDE: 06 34 10 80 44

Liens :

Contargo: http://www.contargo.net

Solairedirect: http://www.solairedirect.com

Ets Boudier : http://www.boudier.com
SEPROLEC : http://www.seprolec.fr/
AAACHEDE : http://www.aaachede.org/
IGPDE : http://www.economie.gouv.fr/igpde

CHEDE: http://www.economie.gouv.fr/igpde-chede

Photos sur demande